



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

Session Plénière des 19 et 20 Octobre 2017

Intervention de Michel CHASSIER

Rapport N° 17.03.01 Décision Modificative N°2 pour l'exercice 2017

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le volume global de la DM2 est plutôt modeste, avec 6,4 M€ soit 0,4% du budget, mais d'une part il s'agit du solde résultant d'opérations dont le montant est plus important, d'autre part cette DM anticipe d'une certaine manière le débat d'orientations qui a dû être reporté.

Le fait significatif c'est le reversement de la section d'investissement vers le fonctionnement de 8,5 M€ (d'habitude on fait l'inverse) ramenant l'épargne disponible de 148,7 M€ au BP à 129,2 après DM1 et DM2.

Quelques remarques par secteur d'intervention :

- sur les contrats territoriaux, - 3,5 M€ sur les CRST, + 2M€ sur les contrats d'agglomération, ce qui traduit la difficulté pour les territoires ruraux à mettre en œuvre les CRST. Cette remarque a été faite par d'autres élus à la réunion de lancement de la conférence des territoires à laquelle j'ai participé à Blois, et cela illustre bien la fracture croissante entre métropoles et la ruralité/villes moyennes. Nous en reparlerons dans le cadre du SRADDET.
- sur les formations professionnelles : de nouvelles dépenses essentiellement sur les formations mises en œuvre par Pôle Emploi, où l'on voit que la Région sert surtout de boîte aux lettres... et de banquier, puisque nous avançons 3000 € par stage à Pôle emploi en 2017, que l'Etat nous reversera par tranches... en 2018 !
- sur les transports il y a des choses intéressantes comme le constat que la Région avait trop versé à la SNCF dans le cadre de la convention TER (nous avons été les seuls à nous abstenir en Commission permanente en raison du manque de clarification des charges). Il y a aussi des modifications sur les acquisitions de matériels. Nous risquons d'entrer dans une zone d'incertitude : décisions de l'Etat, ouverture à la concurrence, je pense que nous devons en débattre rapidement.
- sur les Lycées, cela ne transparaît pas dans le DM, mais il nous remonte des Conseils d'administration un certain nombre de reports ou d'incertitudes dans la programmation des travaux, pour des raisons de contrainte budgétaires.
- sur les dépenses de personnels, la Région prend à sa charge une partie des contrats aidés, mais attention ce n'est peut-être que le début, et nous contribuons par ailleurs à créer de nouveaux emplois aidés à travers de multiples dispositifs.
- sur les recettes fiscales, les cartes grises rapportent moins que prévu, une fois encore. Sans aller jusqu'à évoquer un défaut de sincérité nous avons régulièrement



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS

grpfn@grp.regioncentre.fr - fn-regioncentre.fr



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

critiqué les prévisions à nos yeux trop optimistes en la matière, nous espérons qu'il en sera tenu au BP 2018.

- nous avons également confirmation que le dynamisme de la CVAE est inférieur à la moyenne des Régions. Cela confirme les dernières études de l'INSEE sur le différentiel de croissance entre les Régions, ce qui relativise les propos optimistes des uns et des autres sur le supposé dynamisme de cette recette censée compenser en partie la baisse des dotations.

- seul le FCTVA est supérieur aux prévisions... mais au final c'est pour financer les nouvelles dépenses de fonctionnement.

Cette DM est donc bien à replacer dans le contexte des restrictions budgétaires de l'Etat et de vos récentes déclarations, elle anticipe les difficultés d'élaboration du BP 2018.

Enfin je voudrais revenir sur une question que j'avais posée sur la DM1 et pour laquelle je vous avais ensuite écrit, Monsieur le Président : il s'agit de dépenses engagées en 2016, mais non mandatées et non reportées, pour un montant qui s'élève après vérification à 3,2 millions d'euros, sans compter les 3,2 millions d'euros en régularisation de titres FSE non recouverts et qui se rapportent à la programmation 2000-2006.

Nous ne comprenons que ces sommes n'aient pas été inscrites au Compte administratif 2016, et nous attendons une clarification sur ce point.